

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DIRECTION DES SERVICES JUDICIAIRES

Sous-direction des ressources humaines
de la magistrature

Bureau du recrutement, de la formation
et des affaires générales – RHM4

Tél. : 01.44.77.61.75

Fax : 01.44.77.22.11

mél : rhm4.dsj-sdrhm@justice.gouv.fr

PARIS, LE 24 OCTOBRE 2014

CIRCULAIRE NOTE

Date d'application : immédiate

Madame la garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation

Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours
(hexagone et outre-mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel de Saint-Pierre et Miquelon

Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des greffes

POUR ATTRIBUTION

Note N° : SJ-14-300-RHM4/24.10.2014

Référence de classement : Recrutement / Recrutement_concours / EXAMINATEURS/examineurs 2014
/note de mise en ligne NOMINATION D'EXAMINATEURS SPECIALISES
ADJOINTS 2014 épreuves d'admission.doc

Mots clés : concours complémentaires – session 2014

Titre détaillé : nomination d'examineurs spécialisés adjoints – épreuves d'admission

Texte(s) source(s) :

Texte(s) abrogé(s) :

Texte(s) modifiés(s) :

Publication : BO JO
INTERNET et
INTRANET temporaire jusqu'au 31 décembre 2014

MODALITES DE DIFFUSION

DIFFUSION ASSUREE PAR LES CHEFS DE COURS AUX MAGISTRATS DE LEUR RESSORT

Pièce(s) jointe(s) : note proprement dite



**DIRECTION
DES SERVICES JUDICIAIRES**

Paris, le 24 OCT. 2014

**SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DE LA MAGISTRATURE**

Bureau du recrutement, et de la formation et des affaires générales
RHM4

La garde des sceaux, ministre de la justice

à

Monsieur le premier président de la Cour de cassation
Monsieur le procureur général près ladite cour

Mesdames et Messieurs les premiers présidents des cours d'appel
Mesdames et Messieurs les procureurs généraux près lesdites cours
(hexagone et outre-mer)

Monsieur le président du tribunal supérieur d'appel de Saint-Pierre et Miquelon
Monsieur le procureur de la République près ledit tribunal

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la magistrature
Monsieur le directeur de l'Ecole nationale des greffes

Objet : Concours prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance statutaire.
Nomination d'examineurs spécialisés adjoints – épreuves d'admission

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir trouver ci-joint, pour information, la copie d'un arrêté portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints aux jurys des concours de recrutement de magistrats du premier et du second grade de la hiérarchie judiciaire (session 2014-épreuves d'admission), prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée, portant loi organique relative au statut de la magistrature.

Le directeur des services judiciaires

Jean-François BEYNEL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

ARRÊTÉ

**Portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints
aux jurys des concours de recrutement de magistrats
du premier et du second grade de la hiérarchie judiciaire
prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée
portant loi organique relative au statut de la magistrature**

(SESSION 2014)

Epreuves d'admission

La garde des sceaux, ministre de la justice,

- VU l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature, et notamment son article 21-1 ;
- VU le décret n°2001-1099 du 22 novembre 2001 modifié relatif aux modalités du recrutement de magistrats prévu par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;
- VU l'arrêté du 22 novembre 2001 modifié relatif aux concours de recrutement de magistrats prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;
- VU l'arrêté du 24 mars 2014 portant ouverture au titre de l'année 2014 de concours de recrutement de magistrats du premier et du second grade de la hiérarchie judiciaire prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;
- VU l'arrêté du 16 mai 2014 portant nomination des président et membres des jurys des concours de recrutement de magistrats du premier et du second grade de la hiérarchie judiciaire prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance n° 58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature ;
- VU l'arrêté du 2 juin 2014 modifiant l'arrêté du 16 mai 2014 portant nomination des président et membres des jurys des concours de recrutement de magistrats du premier et du second grade de la hiérarchie judiciaire prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance statutaire (session 2014)
- VU l'arrêté du 22 juillet 2014 portant nomination d'examineurs spécialisés adjoints aux jurys des concours de recrutements de magistrats du premier et du second grade de la hiérarchie judiciaire prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance n°58-1270 du 22 décembre 1958 modifiée pour la session 2014 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Sont nommés en qualités d'examineurs spécialisés adjoints aux jurys des concours de recrutement de magistrats du premier et du second grade de la hiérarchie judiciaire prévus par l'article 21-1 de l'ordonnance du 22 décembre 1958 susvisée :

Madame Nadège Cula, juge au tribunal de grande instance de Bordeaux chargée du service du tribunal d'instance de Bordeaux ;

Madame Camille de Jacobet de Nombel, maître de conférences à l'université de Bordeaux ;

Madame Sylvia Mille, présidente de section au tribunal administratif de Paris ;

Monsieur Hocine Sadok, maître de conférences à l'université de Mulhouse ;

Article 2

Le présent arrêté sera affiché et notifié au directeur de l'Ecole nationale de la magistrature qui sera chargé de son exécution.

Fait le, **24 OCT. 2014**

La garde des sceaux, ministre de la justice
par délégation,

Le directeur des services judiciaires

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'B' followed by a wavy line and a horizontal line at the bottom.

Jean-François BEYNEL